

## Pas à pas pour une recertification réussie

<b>1.</b>	<p><b>Vérifier la validité et définir un rappel:</b></p> <p>Vérifiez au plus tôt la validité de votre certificat et définissez un rappel → notre recommandation: 12 mois avant l'expiration.</p> <p><i>Bon à savoir:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La durée de validité est indiquée sur le certificat.</li> <li>- Si vous n'avez plus votre certificat, vous pouvez en commander un nouveau moyennant des frais.</li> <li>- Vous recevrez un rappel de la SAQ six mois avant l'expiration (uniquement si vos coordonnées sont à jour).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<b>2.</b>	<p><b>Quels sont les mesures de recertification disponibles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de recertification reconnue à hauteur de 24 heures d'apprentissage</li> <li>- Examen de recertification surveillé portant sur le contenu du programme de certification et l'actualité</li> <li>- Missions comme experts aux examens ou formateurs dans les mesures reconnues</li> </ul> <p>Tous les détails concernant les mesures figurent dans les programmes de certification. Vous les trouverez sur notre site Internet: <a href="http://www.saq.ch/fr/certificats-bancaires/certificats/">www.saq.ch/fr/certificats-bancaires/certificats/</a></p> <p><i>Bon à savoir:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les domaines «<i>Connaissances techniques</i>» et «<i>Règles de comportement</i>» doivent être traités au cours des 24 heures d'apprentissage. Les règles de comportement se réfèrent aux articles 7 à 20 de la LSFIn.</li> <li>- La SAQ a classé les formations en «<i>Connaissances techniques</i>», «<i>Comportement</i>» et «<i>Mesures combinées</i>». Cela est indiqué par le code SAQ. Les quatre derniers chiffres indiquent le classement de la formation:</li> <li>- Derniers chiffres «<i>1XXX</i>» = connaissances techniques</li> <li>- Derniers chiffres «<i>2XXX</i>» = comportement</li> <li>- Derniers chiffres «<i>3XXX</i>» = mesures combinées (connaissances techniques et comportement).</li> </ul> <p><i>Pour qu'une mesure de recertification soit complète, il faut respecter les points suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formations sont reconnues par la SAQ.</li> <li>- Les formations sont agréées pour le programme de certification du certificat à renouveler.</li> <li>- La durée des formations suivies est d'au moins 24 heures.</li> <li>- Une combinaison de formations des domaines «<i>Comportement</i>» et «<i>Connaissances techniques</i>» a été effectuée.</li> <li>- Les formations ont été suivies entièrement pendant la période de validité du certificat.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>

<p><b>3.</b></p>	<p><b>Déterminer les exigences de recertification avec l'employeur:</b> Vérifiez d'abord si votre employeur soutient votre recertification. Votre employeur propose éventuellement des formations de recertification ou a mis en place un programme auprès de prestataires externes à votre intention.</p>		<input type="checkbox"/>
	<p><b>Soutien de l'employeur, des processus sont disponibles</b></p>	<p><b>Aucun soutien ou incertitude de la part de l'employeur</b></p>	
<p><b>4.</b></p>	<p><b>Suivre les processus de l'employeur:</b> Procédez selon les processus prescrits par l'employeur. Réservez assez tôt les formations souhaitées.</p>	<p><b>Planifier votre recertification:</b> Vérifiez les critères d'admission selon le <a href="#">règlement de l'examen</a>. En cas de doute concernant votre admission, contactez: <a href="mailto:banking@saq.ch">banking@saq.ch</a> Sélection d'un prestataire de mesures de recertification reconnues dans la liste «<a href="#">Aperçu des prestataires de mesures de recertification</a>»</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>5.</b></p>	<p><b>Participation aux mesures de recertification</b> Après avoir participé avec succès, vous recevrez, en fonction de votre employeur, une attestation de participation (vérifier les processus internes).</p> <p><b>Participation aux mesures de recertification</b> Après avoir participé avec succès, vous recevrez une attestation de participation. Le code SAQ y est indiqué. Conservez-la précieusement; vous aurez besoin de ce document et du code pour la demande de recertification.</p> <p style="text-align: center;"><i>Bon à savoir:</i></p> <p><i>Assurez-vous d'avoir entièrement terminé la mesure pendant la durée de validité de votre certificat (après la délivrance, avant l'expiration) Seules des mesures entièrement suivies et terminées sont prises en compte.</i></p> <p><i>Seules les mesures reconnues par la SAQ sont prises en compte. Vérifiez ce point au préalable auprès de votre banque ou de votre prestataire. Faites attention au code SAQ.</i></p>		<input type="checkbox"/>

<p><b>6.</b></p>	<p><b>Demande de recertification</b></p> <p>Deux variantes sont possibles (vérifier les processus internes):</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Votre banque soumet votre demande à la SAQ, directement ou par l'intermédiaire d'un organisme externe → Vous n'avez plus rien à faire</li> <li>2. Votre banque ne fait rien → Vous devez vous-mêmes soumettre la demande. Veuillez suivre la procédure ci-contre.</li> </ol>	<p><b>Demande de recertification</b></p> <p>Remplissez complètement le document «<a href="#">Demande de recertification</a>».</p> <p>Votre employeur doit confirmer votre rôle avec une signature valide.</p> <p>Documents à fournir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de recertification entièrement remplie et signée</li> <li>- Preuves des mesures de recertification avec indication du code SAQ (attestations de participation, etc.)</li> </ul> <p>Envoi par la poste ou par e-mail à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SAQ Swiss Association for Quality Certification de personnes Stauffacherstrasse 65/42 3014 Berne</li> <li>- <a href="mailto:banking@saq.ch">banking@saq.ch</a></li> </ul> <p><i>Bon à savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La demande doit être soumise à la SAQ <b>avant l'expiration</b> de la validité du certificat.</li> <li>- La demande peut être soumise <b>au plus tôt trois mois avant l'expiration</b> de la validité.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<p><b>7.</b></p>	<p><b>Délivrance et envoi du certificat</b></p> <p>La SAQ contrôle la demande soumise par votre employeur. Si tout est en ordre, elle délivre le certificat.</p> <p>Le certificat est envoyé à vous ou à votre employeur qui vous le transmet.</p> <p>Les frais sont pris en charge par l'employeur.</p> <p>En cas de doute concernant votre demande, nous nous adresserons à votre employeur.</p>	<p><b>Délivrance, envoi et facturation du certificat</b></p> <p>La SAQ contrôle votre demande Si tout est en ordre, elle délivre le certificat. Vous recevez le certificat avec la facture par courrier.</p> <p>Payez vous-même la facture ou demandez à votre employeur s'il prend en charge ces frais.</p> <p>En cas de doute concernant votre demande, nous vous contacterons par téléphone ou par e-mail.</p>	<input type="checkbox"/>